

# ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE

DÉLÉGATION DE POUVOIRS CONSENTIE PAR DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 FEVRIER 2024

## DÉCISION D'ACQUISITION D'UNE RESERVE FONCIERE

DEMANDE D'INTERVENTION :	<b>Commune d'ALENCON</b> (Département de l'Orne).
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL :	Sous réserve de la délibération du Conseil Municipal sollicitant le concours de l'EPF de Normandie pour la constitution d'une réserve foncière et s'engageant au rachat des biens dans le délai de 5 ans.
SITUATION DU BIEN :	Parcelle non bâtie cadastrée section H n°717, sise 15 avenue Pasteur à Portbail-sur-mer, d'une superficie de 48 986 m <sup>2</sup> .
POS/PLU :	Plan Local d'Urbanisme (approuvé le 18/06/2013) : zone NT (zone naturelle autorisant les activités de tourisme). Plan de Prévention des Risques Littoraux – Manche (22/12/2015)
PROJET :	Acquisition, à la demande de la commune d'Alençon, d'une parcelle portant un ancien camping, située sur la commune de Portbail-sur-Mer. Le projet de la collectivité est la renaturation du site. Cette acquisition intervient dans la perspective des travaux de déconstruction du site et de recomposition du cordon dunaire qui seront réalisées par l'EPF de Normandie, dans le cadre de la convention Région Normandie / E.P.F. de Normandie 2022/2026 portant sur le cofinancement et la maîtrise d'ouvrage de certaines opérations de résorption de friche.
COMITE D'ENGAGEMENT :	<b>18 avril 2024 – Avis favorable (à acquérir au plus près de l'intervention travaux).</b>
PROPRIÉTAIRES :	Droit commun (propriétaire : commune d'Alençon)
ÉVALUATION DOMANIALE :	Avis des domaines du 21/03/2024 - Acquisition à l'euro symbolique
IMPUTATION :	<b>OPE2024068 - 50 - ALENCON « PORTBAIL-SUR-MER / ANCIEN CAMPING »</b> <b>Enveloppe projet : 1 500 € HT</b>

Le Directeur Général de l'EPF de Normandie,

Signé le 24-04-2024

**25 AVR. 2024**

**Le Secrétaire Général  
pour les Affaires Régionales**

*Gilles GAL*

✓ Certified by  yousign

**Philippe LERAÏTRE**

